



Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 26 février 2010

Service instructeur
Service Patrimoine et Conservation

N° CP-2010-3-7-5

Service consulté

SOUTIEN EN FAVEUR DE L'ANIMATION DU PATRIMOINE ET DE L'EDITION D'ALSATIQUES

Résumé : *Dans le cadre des interventions en faveur de l'animation du patrimoine et de l'édition d'alsatiques, il vous est proposé l'attribution d'une somme de 15 500 € à divers projets.*

1- Soutien à l'animation du patrimoine

Lors de sa séance du 26 janvier 2010, la Commission de la Culture et du Patrimoine a proposé l'attribution d'aides pour des projets relevant de l'animation du patrimoine.

Les subventions proposées représentent un engagement total de 15 000 €, à prélever sur les crédits inscrits à ce titre au budget départemental 2010.

Ces opérations vous sont détaillées ci-dessous :

Bénéficiaires	Objet de la demande	Subvention 2010	Code Progos
Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace	Promotion et défense du Patrimoine Historique et archéologique d'alsace	12 000 €	SAP00202
Association Alsace des Arts et Traditions Populaires	Sauvegarde du patrimoine linguistique, littéraire et culturel	500 €	SAP00204
Association Souvenir Napoléonien	Pérennité et rayonnement du patrimoine historique et culturel	500 €	SAP00196
Etudes et Chantiers du Grand Est	Chantier d'insertion au château de L'Engelbourg à Thann	2 000 €	SAP00206
	TOTAL	15 000 €	

2- Soutien en faveur des alsatiques

La Commission de la Culture et du Patrimoine a également examiné la demande de soutien de M. Marcel Rosburger qui publie à compte d'éditeur, deux livres sur la ville de Mulhouse.

Le premier ouvrage porte sur « La mairie de Mulhouse pendant l'occupation allemande », le second évoque la vie d'un quartier mulhousien, « Bourtzwiller, l'histoire d'un quartier atypique ».

L'attribution d'un soutien de 500 € est proposée pour l'édition de ces deux livres.

oOo

En conclusion, les aides et soutiens attribués au titre de l'animation du patrimoine et du soutien à l'édition d'alsatiques s'élèvent à **15 500 €**, et se répartissent comme suit :

1° Animation du patrimoine

- Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace : 12 000 €
- Association Alsace des Arts et Traditions Populaires : 500 €
- Association Souvenir Napoléonien : 500 €
- Etudes et Chantiers du Grand Est : 2 000 €

A prélever sur les crédits inscrits à ce titre au budget 2010 (code prog D711 - chap 65 - fonc 312 - nat 6574 - prog - op 2277 - service 014) ;

2° Soutien à l'édition d'alsatiques

- M. Marcel Rosburger : 500 €

A prélever sur les crédits inscrits à ce titre pour 2010 (code prog D611 - chap 67 - fonc 30 - nat 6713 - prog-op 2276 - service 014).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', written over a horizontal line.

Charles BUTTNER